

BURN-OUT : le comprendre pour le prévenir

*Vous vous interrogez sur la manière de vous emparer de cette question délicate à traiter ?
Comment se manifeste ce syndrome ? Comment s'en protéger ? Quels leviers pour l'aborder en entreprise ?*

*Cette formation aborde la question de la santé psychique au travail et des actions concrètes à mener
au sein de l'entreprise. RESULTAT ATTENDU : mieux comprendre pour mieux agir.*

OBJECTIFS

- Connaitre le syndrome d'épuisement professionnel
- Savoir le distinguer d'autres concepts et manifestations (stress au travail, ...)
- Comprendre les causes du burn-out
- Appréhender les leviers d'actions de prévention et de prise en charge

PUBLIC

Cette formation s'adresse aux **acteurs de l'entreprise** :

- ✓ Responsable et collaborateur ressources humaines
- ✓ Membre CSE-CSSCT/CHSCT, délégué du personnel
- ✓ Manager, cadre
- ✓ Professionnels de la santé en entreprise : infirmière du travail, assistante sociale, préventeur, ...

Cette formation s'adresse également à tout **salarié/agent concerné à titre individuel**.

Cette formation ne nécessite pas de prérequis.

DEROULE DE LA FORMATION



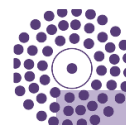
Modalités pratiques

- Groupe de **4 à 12 participants** pour faciliter les échanges
- **Une formation adaptée** aux problématiques de terrain, alimentée par le partage d'expérience des participants
- Amplitude : **7 heures sur 1 journée**



Exigences qualité

- **Intervenant consultant psychologue du travail - formateur expérimenté**
- Déclaration validée sur DATADOCK (critères du Décret Qualité du 30 juin 2015)
- Respect de la **confidentialité** des échanges
- Recours à un **questionnaire d'évaluation** en fin de formation



Méthode de travail

- Des apports théoriques et des mises en situation
- **Méthode active et participative**
- **Condition de réussite:** Implication et partage d'expérience des participants
- **Modalités d'évaluation :** QCM, quizz et/ou mise en situation + échanges

www.decllicconseil.fr

« Faciliter le travail et donner du sens »

Centre d'affaires Etic Center, 9 rue des Charmilles 35510 Cesson Sévigné - N° SIRET : 801 764 366 00028
« Enregistré sous le n° 53 35 09508 35 auprès de la préfecture de Bretagne. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat »

contact@decllicconseil.fr

02.90.22.84.22

BURN-OUT : le comprendre pour le prévenir



PROGRAMME (1 jour)

1. Introduction

- Rappel historique, chiffres clefs

2. Qu'est-ce que le burn-out ?

- Combattre les idées reçues
- Repérer les 3 dimensions de l'épuisement professionnel
- Comprendre les 4 phases du processus
- Différencier le burn-out d'autres notions (stress lié au travail, workaholism, dépression, karoshi, bore-out, ...)

3. Comment émerge le burn-out ?

- Comment l'identifier : les signaux faibles/forts
- Décrypter le contexte professionnel induisant un risque de burn-out
- Identifier les facteurs individuels : des profils à risque ?

4. Comment agir au sein de votre organisation ?

- Prendre conscience des enjeux de la prévention du burn-out
- Se protéger pour l'éviter
- Mettre en place une démarche de prévention collective
- Prendre en charge les salariés atteints
- Anticiper le retour à l'emploi des salariés touchés

MODALITES PEDAGOGIQUES

Quizz, étude de cas à partir de vidéo, autodiagnostic, exposé, temps de réflexion individuel, travail en sous-groupe & partage d'expérience

MODALITES PRATIQUES

DATES : 2 sessions par an (Nous contacter pour connaître les dates)

Date limite des inscriptions : 3 semaines avant

TARIF : 400 € net de taxes (par participant)
avec convention et attestation de formation

LIEU : RENNES

- 20 % à partir du 2^e inscrit

Possibilité de formation
sur site en intra sur demande

L'INTERVENANTE

- Psychologue du travail
- Spécialiste des questions de santé, de souffrance au travail et de prévention des risques psychosociaux



www.decliconseil.fr

« Faciliter le travail et donner du sens »

Centre d'affaires Etic Center, 9 rue des Charmilles 35510 Cesson Sévigné - N° SIRET : 801 764 366 00028
« Enregistré sous le n° 53 35 09508 35 auprès de la préfecture de Bretagne. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat »

contact@decliconseil.fr 02.90.22.84.22